# Section Fédérale des Retraités

# Pour le bien commun

33 ... Sans doute se soucier de santé dans ce n°33 n'est-il guère surprenant!

C'est que nos vies sont rythmées par la pandémie. Serons-nous bientôt reconfiné.es ? Allons-nous enfin pouvoir nous faire vacciner si nous le désirons ?...

L'intersyndicale des retraité.es de Vendée a adressé une lettre ouverte aux autorités sanitaires, au Préfet et élu.es. (cf p2&3). L'accès à la vaccination est une course redoutable pour les retraité.es. Après le fiasco des masques, des tests, la campagne vaccinale traduit l'incapacité gouvernementale à protéger la population. Cette gestion erratique a des causes. La recherche, la technologie doivent être partagées au plus vite. La France et l'Europe ont arrosé de fonds publics les laboratoires privés. L'argent des contribuables a financé les recherches. Les contrats conclus sont pourtant restés secrets et laissent les entreprises pharmaceutiques décider qui a accès aux vaccins et trai-

tements et à quel prix. Personne ne sera en sécurité aussi longtemps que vaccins et traitements n'auront pas été déclarés bien public mondial. Avec la Commission Européenne, la France parle,... mais parle, continue de s'y refuser. Au risque que les multinationales pillent peu plus les systèmes de sécurité sociale.

Le groupe d'animation



# **BREVE**

# Ce sera mercredi 31 mars!

Après la réunion du groupe des neuf au

plan national, l'intersyndicale des retraité.es de Vendée va se retrouver le 9 mars pour décider des modalités de la journée nationale d'action refusant notamment d'opposer jeunes et retraité.es. Elles tiendront bien entendu compte des conditions sanitaires.

Un supplément à ce numéro 33 sera diffusé.

### Signez l'initiative « pas de profit sur la pandémie »!

Accessible avec un clic sur https://noprofitonpandemic.eu/fr/

### Dans ce numéro: La lettre ouverte (intégrale) 2&3 Combat pour l'égalité (extraits) 3&4 lecture 4

### Campagne de vaccination: l'intersyndicale intervient









Cette politique a

détruit les emplois

délocaliser la

production des

médicaments.

sacrifié les moyens de

la recherche publique,

nécessaires et laissé





L'intersyndicale retraitée de Vendée, déclinaison du groupe des 9 a adressé le 22 février dernier une lettre ouverte au Directeur de la Délégation territoriale de la Vendée de l'ARS. Copie a été adressée au Préfet et au Président du Conseil départemental.

Nos organisations souhaitent attirer votre attention sur la situation des personnes âgées, des résidents et des personnels EHPAD, des soignants et des personnes à risques au regard de la campagne de vaccination qui a débuté en Vendée le 4 janvier 2021. S'il ne nous appartient pas de nous prononcer sur la qualité des différents vaccins proposés, et tout en respectant la liberté de choix de chaque personne de se faire vacciner ou non, nous souhaitons que chaque citoyen.ne qui demande à être vacciné.e puisse l'être.

De ce point de vue, l'organisation actuelle de la campagne de vaccination pose de nombreux problèmes.

Nous nous interrogeons sur la stratégie de vaccination, sur les moyens effectivement déployés pour la mettre en œuvre et sur le fait que des traitements adaptés soient disponibles et proposés systématiquement à tout.e patient.e infecté.e par la Covid-19, quel que soit son âge.

Au plan national, nous observons, de la part du gouvernement, une impréparation de la campagne, un manque de célérité dans son organisation, et surtout une pénurie de vaccins, conséquence d'une politique qui a sacrifié les moyens de la recherche publique, détruit les emplois nécessaires à celle-ci et a laissé délocaliser la production des médicaments.

Ainsi, le pays est-il dépendant aujourd'hui des laboratoires étrangers qui annoncent tous des retards et peuvent même diminuer les livraisons prévues.

Il est constaté partout une difficulté forte et récurrente pour les prises de rendez-vous, et le sentiment partagé d'une forte distorsion entre communications gouvernementales et réalités du terrain.

Notre situation départementale n'échappe pas à ces difficultés nationales. Dès le 20 janvier, deux jours après l'ouverture de la vaccination aux personnes de 75 ans et plus, les maires des 9 communes accueillant les centres de vaccination en Vendée ont déploré un manque de visibilité et ont fait état de la nécessité d'une transparence totale sur la gestion des stocks et sur leur répartition territoriale.

L'accessibilité aux rendezvous est un parcours d'obstacles pour bon nombre de personnes, particulièrement les personnes âgées. Que ce soit l'engorgement des plateformes téléphoniques ou le recours problématique à la prise de rendez-vous en ligne, la première difficulté concerne bien la prise des rendez-vous. Le recours à des sites privés est manifestement une dégradation supplémentaire. Dans une lettre ouverte les médecins en charge des 9 centres de vaccination en Vendée écrivent: « (...) nous avons tous fait la constatation que la plateforme Doctolib est inadaptée à cette classe d'âge [des personnes âgées de 75 ans et plus] et renforce les inégalités dans l'accès à la vaccination sur nos terri-

toires. »

La deuxième difficulté concerne l'approvisionnement en vaccins en flux suffisants et continus. Là aussi la lettre ouverte des médecins en charge de 9 centres de vaccination ne fait que corroborer

et préciser les témoignages qui nous ont été remontés: « Notre dotation en vaccins ne dépasse pas 7 000 doses par semaine, ce qui mathématiquement, ne nous permettra pas de vacciner les populations les plus fragiles avant 5 mois. Contrairement aux annonces faites dans les médias, de nombreux résidents en EHPAD n'ont pas reçu la première injection. »

« Ces centres devaient (...) pouvoir accueillir entre 1 000 et 8 000 personnes par semaine et nous nous retrouvons à accueillir tout au plus 500 à 600 personnes par semaine faute de vaccins. La population est inquiète et furieuse, l'absence de vaccins nous a amenés à reprogrammer un grand nombre de rendez-vous sans avoir la certitude d'honorer cette reprogrammation. »

Une troisième difficulté réside, pour nombre de personnes dans l'éloignement des centres de vaccination, ce qui engendre des problèmes de transport, difficiles à résoudre pour certaines et certains.

C'est pourquoi nous demandons:

Page 2 S.F.R.

- la mise à disposition de doses de vaccins correspondant aux besoins réels de la population, des centres de vaccination de proximité, des personnels qualifiés en effectifs suffisants pour cette campagne;
- des dispositifs décentralisés d'aide à la prise de rendez-vous à l'échelon municipal ou intercommunal, avec mise en place d'appels systématiques aux personnes concernées par ces premières étapes relatives aux personnes âgées;
- la transparence sur la gestion des listes d'inscription ;
- la mise en place d'un service de transport via des véhicules du département, des collectivités locales ou des taxis pris en charge financièrement vers les centres de vaccination;
- l'organisation d'équipes de vaccination itinérantes pour couvrir les zones rurales ou périurbaines très éloignées des centres de vaccination.

Dans une période de tension aiguë des hôpitaux, dans le contexte d'un département rural largement touché par une démographie médicale inquiétante, nous craignons qu'à ce manque d'organisation de la campagne de vaccination ne s'ajoute l'ajournement d'opérations et de suivis des autres patients, puisque le Ministère a demandé aux ARS de passer en « organisation de crise » à compter du jeudi 18 février. Les malades devront encore subir des ruptures et des reports de prises en charge de soins. Nous tenons à vous faire part de notre inquiétude quant au nombre de lits d'hôpital. Manifestement insuffisant tant pour l'accueil des malades de la Covid-19 et les autres comme rappelé cidessus, nous vous demandons de bien vouloir préciser les prévisions en ce domaine.

En espérant que vous accorderez toute votre attention à ces demandes pour la protection des personnes âgées et fragiles de notre département, qui ont déjà trop souffert de la pandémie, nous vous prions, d'agréer ...

### 8 mars

# retraitées: le combat pour l'égalité











La situation serait pire

points, suspendue pour

avec la réforme par

le moment mais non

retirée.









Les retraité-e-s restent les plus fragiles face à la Covid 19 et ont payé un lourd tribut à la crise. Victimes certes mais aussi solidaires.

(...) Personnels de santé à la retraite ont renforcé les effectifs débordés, insuffisants et ont appuyé un système de santé mis à mal par les politiques d'austérité.

Parmi ceux-ci ont oeuvré une majorité de femmes retraité-e-s chez les soignantes, infirmières, métiers très largement féminisés. (...) La

note de synthèse de mai 2020 de l'ONU sur « l'impact de la Covid 19 sur les personnes âgées » reconnaît l'importante contribution de ces femmes retraité-e-s dans le cadre de l'action menée pour faire face à la crise (...) Elle rappelle à juste titre le rôle multiple assumé dans la société par les retraité-e-s et souligne le nombre important de femmes qui ont poursuivi leur rôle d'aidantes dans une période où le personnel des EHPAD et de l'aide à domicile s'est trouvé encore plus en situation de pénurie.

# L'égalité professionnelle a encore bien du chemin à parcourir.

L'écart de salaire est de 27 % et il augmente à la retraite. Les pensions de droit direct des femmes sont inférieures en moyenne de 42 % à celle des hommes, chiffre qui s'explique par du temps partiel cumulé, par des carrières moins longues, par la remise en

cause des droits familiaux dans la fonction publique (suppression de la bonification d'un an par enfant « remplacée » par une durée de 6 mois pour la seule durée d'assurance). 45% des femmes partent avec un taux plein contre 74 % des hommes.

Grâce aux dispositifs familiaux et à

la pension de réversion, les femmes perçoivent une pension inférieure de 29 %. Rappelons que 1,1 million de retraité-e-s ne perçoivent que la seule pension de

réversion dont une très grande majorité de femmes (89%).(...) En 2017, tous régimes confondus, la pension brute moyenne des femmes s'élève à 1096 euros contre 1777 euros pour les hommes. 37 % des femmes retraitées et 15 % des hommes touchent moins de 1000 € de pension brute (909 € nets).

La situation serait pire avec la réforme par points, suspendue pour le moment mais non retirée.

La prise en compte de toute la carrière est préjudiciable à tous mais surtout aux femmes. La remise en cause de mesures concernant les droits familiaux et conjugaux aggraverait encore leur situation. Il s'agit, au contraire, à la retraite, d'améliorer les dispositifs existants pour toutes et pour tous. Fondamentalement, il est nécessaire d'agir pendant la vie professionnelle et pour éviter l'assignation sociale des femmes...

Suite p 4

 $N^{\circ}33$ 

### F.S.U.85

S.F.R.

Pôle associatif 71 bd Aristide Briand (Rez-de-chaussée, porte C) BP 01

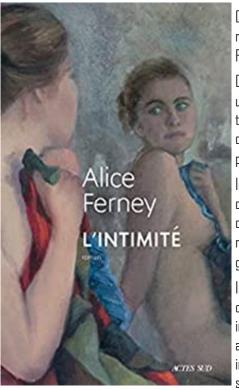
85001 La Roche-sur-Yon Cedex tél + fax : 02-51-05-56-80 courriel : retraites@fsu85.fr

Rédaction: F.Bourdet, F.Célérier, J.P.Chotard, A. Deau, J.P.Majzer, P.Marton, E.Mathé, C.Rivé



Vous pouvez aussi nous retrouver sur http://sd85.fsu.fr/ à la rubrique « retraite »

### Lecture



Quelques 20 ans après « La conversation amoureuse », me revoilà plongée dans un roman d'Alice Ferney.

C'est toujours aussi élégant, solidement écrit avec une hauteur de vue qui rend hommage à ses lecteurs. Les personnages y sont toujours aussi incarnés dans des situations que chacun d'entre nous peut, a pu ou pourrait connaître.

lci, le destin d'Alexandre, jeune architecte veuf, croise de très près ou de très loin cinq femmes (les cinq chapitres du livre) : Ada, Sandra la libraire militante et féministe (ma préférée), Alba l'enseignante, Anna et Alma, les «mères possibles».

lci encore, Alice Ferney ausculte finement les choix de vie conjugale, offre une remarquable réflexion intime sur la fabrication des duos amoureux, en abordant intelligemment les rencontres via les sites internet, la naissance, la mort, les relations sexuelles, l'abstinence choisie, la famille recompo-

sée, la gestation pour autrui ...et interroge la grande question de **l'éthique** pour satisfaire au bonheur individuel et familial.

Une piqûre de rappel pour toutes les femmes (peut-être pour les hommes aussi) pour nous rappeler que nous vivons bien dans une société machiste, et pour questionner notre propre intimité et nos choix ?

Françoise Célérier-Echeverria

# Retraitées: le combat pour l'égalité



- ... aux tâches parentales et leur permettre d'exercer une profession dans la durée, il est indispensable :
- de lutter contre les discriminations professionnelles : 10% des femmes seulement sont présentes dans les comités de direction alors qu'elles représentent 42% des effectifs cadres.
- de lutter contre l'utilisation abusive du temps partiel
- d'assurer l'égalité salariale

- de lutter contre le chômage et améliorer le taux d'activité des femmes (il est actuellement plus bas de dix points)
- de développer les politiques publiques du mode d'accueil de la petite enfance.

Ces mesures cumulées permettraient d'abonder les recettes des caisses de retraite, tout comme elles amélioreraient le droit direct à pension des femmes.

Page 4 S.F.R.